L’artérite virale équine

L’artérite virale équine (AVE) est une maladie due à un virus très contagieux de la famille des Arteriviridae, présente sur les 5 continents (sauf a priori l’Islande et le Japon). Cette affection est plutôt rare en France : la dernière épidémie date de l’été 2007 (en Normandie). Mais le virus de l’AVE circule toujours au sein de la population équine et quelques cas sont recensés tous les ans en France et en Europe.

Le virus et le mode de transmission

Le virus de l’artérite virale équine ne résiste pas plus de 24 heures dans le milieu extérieur (il est sensible au soleil, aux fortes chaleurs et à l’humidité) et est détruit par tous les désinfectants usuels. En revanche, il est résistant à la réfrigération et à la congélation.

Le virus est généralement transmis de façon directe : par voie vénérienne (sperme infecté) ou par voie aérienne (inhalation de virus contenu dans les sécrétions nasales ou lacrymales, l’urine, les crottins, le sang, le sperme…).

Les juments, les hongres et 60 % des étalons ne sont excréteurs du virus que pendant la phase clinique de la maladie (c’est-à-dire lorsqu’ils présentent des symptômes, pendant quelques jours, une à deux semaines après la contamination). Le virus est ensuite totalement éliminé de leur organisme. En revanche, 40 % des étalons restent porteurs du virus au niveau de l’appareil génital et sont excréteurs pendant quelques mois, voire toute leur vie, sans manifester de signes cliniques.

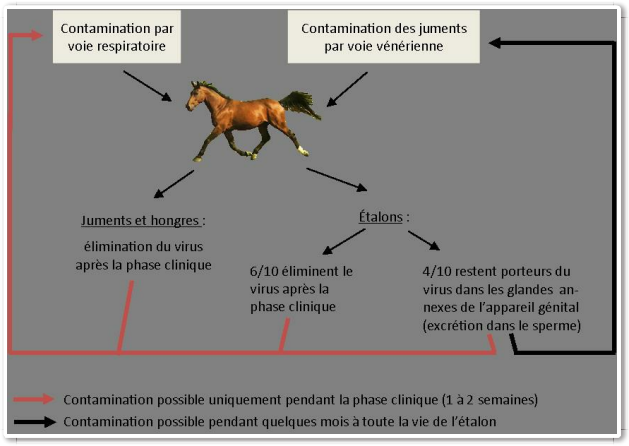

> Les étalons porteurs sains asymptomatiques jouent un rôle épidémiologique majeur dans la persistance du virus au sein de la population équine. Ils sont souvent à l’origine d’apparition de foyers de maladie.

Une contamination indirecte est possible entre deux chevaux en contact avec le même matériel d’élevage ou de soin contaminé.

Les symptômes

La plupart des souches du virus de l’artérite virale équine ne provoquent pas de symptômes. Si le cheval est infecté par une souche virulente ou « pathologique », les symptômes sont les suivants :

- Pendant la phase clinique : on note une diminution de l’appétit, de la fièvre, de l’abattement, du jetage, des larmoiements, un œdème des membres (le cheval a l’air de porter des chaussettes épaisses), du fourreau, du scrotum ou de la mamelle, quelquefois une éruption de papules cutanées. Quelques cas de mortalité essentiellement dus à des pneumonies peuvent être observés chez les jeunes poulains. La phase clinique apparaît après une période d’incubation de 1 à 2 semaines (4 semaines maximum) et dure 4 à 5 jours. Les symptômes respiratoires de l’artérite virale équine peuvent être confondus avec ceux de la grippe ou de la rhinopneumonie.
- Pendant 2 à 4 semaines après la contamination : avortement chez certaines juments en gestation contaminées par voie respiratoire.
- Légère diminution de la fertilité transitoire pendant 6 à 8 semaines après l’infection chez les étalons.

Le traitement

Comme pour toutes les infections virales, aucun traitement spécifique n’est nécessaire. Seuls des traitements symptomatiques de soutien (antipyrétique, anti-inflammatoire, vitamine C…) avec mise au repos peuvent être instaurés. Les malades doivent être isolés pendant 3 semaines.

La prévention

La prévention de l’artérite virale équine passe par :

- Une mise en quarantaine des nouveaux arrivants (prophylaxie sanitaire) : les chevaux n’étant excréteurs que sur 1 à 2 semaines après la contamination, un isolement de 3 semaines est suffisant.
- Des mesures hygiéniques simples : désinfection du matériel et des locaux servant aux animaux malades ou suspects…
- La vaccination : elle est réservée en France aux mâles destinés à la reproduction (étalons agréés), à la condition qu’ils soient séronégatifs avant la vaccination et qu’ils respectent ensuite le programme vaccinal de façon très stricte.

Le protocole de vaccination est généralement le suivant : à partir de l’âge de 9 mois, 2 injections de primo-vaccination à 21-30 jours d’intervalle, puis rappels tous les 6 mois.

Le diagnostic et le dépistage

Le diagnostic et le dépistage reposent sur la sérologie (mise en évidence dans le sang des anticorps spécifiques anti-virus AVE) ou sur l’identification directe du virus par culture ou biologie moléculaire.

La sérologie

L’artérite virale équine

Très utilisée en diagnostic après la phase clinique ou en dépistage (suivi initial lors de la monte ou pour les chevaux à l'importation ou à l'exportation).

Mais attention, la présence d'anticorps dans le sang peut signifier que le cheval a été en contact avec le virus (lors de contact, le taux d'anticorps augmente rapidement, puis stagne et ensuite diminue lentement) OU qu'il a été vacciné.

> *Il est impossible de différencier les anticorps vaccinaux des anticorps résiduels dus à la maladie.*

Pour estimer le risque qu'un cheval soit contaminant, il faut faire une « cinétique d'anticorps » : on compare les titres en anticorps sur 2 analyses sérologiques réalisées à 15 jours d'intervalle minimum.

<table>
<tr><th>Résultat de la 1ère sérologie</th><th>Résultat de la 2nde sérologie</th><th colspan="2">Interprétation</th></tr>
<tr><td>-</td><td>-</td><td colspan="2">Jument/cheval non contaminant(e).</td></tr>
<tr><td>-</td><td>+</td><td colspan="2">Jument/cheval potentiellement contaminant(e) (contact récent avec le virus).</td></tr>
<tr><td rowspan="2">+</td><td rowspan="2">+</td><td>Taux d'anticorps croissant entre les deux analyses.</td><td>Jument/cheval potentiellement contaminant(e) (contact récent avec le virus).</td></tr>
<tr><td>Taux d'anticorps stable ou décroissant entre les deux analyses.</td><td>Jument/cheval non contaminant(e) (contact ancien avec le virus).</td></tr>
</table>

Mise en évidence directe du virus

On peut aussi procéder à une mise en évidence directe du virus. Cette technique est surtout utilisée en diagnostic pendant la phase de fièvre et chez les étalons, si leur résultat sérologique est positif et qu'ils ne sont pas vaccinés. Le virus est alors recherché dans leur semence :

- Si le résultat est positif, l'étalon est excréteur.
- Si le résultat est négatif, l'étalon n'est pas excréteur et ne présente pas de risque de contamination pour les juments.

La réglementation

Depuis 2006 (décret 2006-177 du 17/02/06), l'artérite virale est une maladie à déclaration obligatoire (MDO) en France : les laboratoires, les vétérinaires et les propriétaires doivent donc déclarer tous les cas positifs, ce qui permet un suivi de la fréquence de l'infection.

Les conditions sanitaires d'approbation à la monte dépendent de la race et du type de monte (naturelle ou insémination artificielle). Le statut de chaque reproducteur vis-à-vis de l'AVE doit être vérifié chaque année. De nombreux stud-books ont inscrit le dépistage de l'artérite virale pour les étalons depuis les cas recensés en France en 2007. Les protocoles de dépistage pouvant varier selon les races, nous vous conseillons de prendre contact avec les Haras Nationaux ou de consulter les règlements des stud-books.